L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 31 DECEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, nègre. 5 Cent. Piece, peut prêter sur hypothèque de $600 à $900,000. 29 déc—3t

DEMANDES.

ON demande—Une enfantière, avec de bonnes références, de bons gages sera payée. S'adresser au coin de Bienville et Dauphine, rue du Bac.

ON demande—Un femme d'un certain âge pour faire le ménage et un peu de cuisine. S'adresser 115 rue Conti. 31déc—3t

ON demande une gouvernante qui résidentait dans la maison, parlant le français, pour enseigner à de jeunes enfants le français, l'anglais et le piano. S'adresser, 1 rue Prytania, A. P. O. Box 841. 30déc—1er janv.

SOLICITUR—Para un amante que le instruya, se solicita al joven D. Aubad, procedente, vecino de Puente Cortes (Honduras) en el vapor "Wanderer," hace pocos semanas. El Sr. Aranzamendi es natural de Puerto Principe, Isla de Cuba. En la Tabaquería, esquina de Magazine street y Felicity Road, No 520.
28 déc—3t

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas occupé de place, offre son service en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 30déc—

A VENDRE.

A VENDRE — Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 190 pieds, dans la ville d'Albia Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme L. F. Bruquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,617—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Prospère, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
29 déc—22,27,31.

William M. Scobie vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,947—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James D. Hill, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
23 déc—23 27 31

Succession de Mary D. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,151—Division B.—Attendu que Q. W. Foster a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feue Mary D. Foster, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28 déc—29—janv 1,6.

Succession de John McVitie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,125—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Chas. F. Claiborne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN,
27 déc—27,31 déc, 5 jan. Greffier.

Succession de Mme Marie Benal, veuve de Louis Heric.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,870—Division E.—Attendu que Arthur Heric a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Marie Benal, veuve de Louis Heric, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN,
27déc—27 31 5jan Greffier.

Succession de Mme Eleonore Pecholin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22 616—Division K.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Pecholin, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
23déc—23 27 31

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage
Avec six terrains, rue Colisée.
Sixième District.
Succession de A. W. Badgi, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI, 23 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, le Premier District de la ville d'Orléans, sera vendu par le ministère du Commissaire de Police du Premier District, agissant au nom et pour le compte de la succession de J. A. Badgi, décédé intestat, savoir :

Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'île borné par les rues Coliseé, Chestnut, Lyon et Bordenave, désignés par les numéros de 12 à 17 inclusivement, lesquels sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit, savoir :

Le terrain No 12 mesure 27 pieds 6 pouces de façade à la rue Lyon, sur une profondeur de 150 pieds.

Les terrains 13 et 17 inclusivement, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade sur Coliseé, sur une profondeur de 100 pieds, le tout en lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant cinq ou six chambres, citerne, etc.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1888 en sus de son adjudication.

L'acte de vente perdevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23déc—1,8,15,22,28 jan.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 135 RUE GRAVIER.
Ouverte de 10 h. du matin à 2 h. P. M
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, les amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er décembre 1887.

Liste de gentilshommes.

Ballon	Lapine Jean
Balos Pierre	Lafaille Jean Louis
Baton Dard et Engh	Lacombe Jean Baptiste Henry
Barcq Maé Vve et G. Hervo	Mathieu Pierre
Castet Paul (2)	Mahonnin Hippolyte
Castex Vve	Magal Victor
Cazaux Mme Vve Pressine	Manaux Raymond théodore
Cazaux Jean Baptiste	Higuères R.
Cazal Justin	Higuères R. P.
Ernest Joseph les époux	Oneillé les époux
Fourcade Antoine	Pignon Clément
Feuillâtre Célestin	Rivière Charles
Frédo Théophile	Saillan Antoine Ephraïm
Gaudion Pierre	Sevestre Emile
Hocet Eloi	Tolly en 1861 Mme née Pignon
Jouanigot Mlle Jenny	Tissot les époux
Jouanigot Gabriel Pierre	Tissot A. L. Jugs
Jouanidet H	Tissot Vve Jean Louis
Lorin Jacques	Tissot les époux
Lafaye Vve Jean aîné	Vesian Jean Pierre
Villain	Charles

LETTRES.

Mémi Antoine

N. B.—Afin d'éviter des remises dans le transmis des documents, l'adresse des personnes qui sont à demeurer à leur rien des présentations, en cas de la réclamation. A les dites certifiés, l'adresse de l'expéditeur, ainsi que le nom du navire.

Vu pour l'Consul.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Son Grande Tirage à Numéro Simple aura lieu tous les mois, et son Grande Tirage Trimestriel aura lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple, Mardi, 10 Janvier 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS:—Billets $10 seulement

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 do de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	200	20,000
200 Lots de	200	40,000
500 Lots de	100	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$200	$20,000
100 "	200	20,000
100 "	100	10,000
100 " de terminaison	50	5,000
2,179 Lots s'élevant à		$525,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre adresse doit être distincte et la signature lisible. On n'assure un service plus rapide de la Poste en payant une enveloppe portant votre adresse en plus.

Billets par Postal Note, Express Money Order, ou échange de New York, dans des lettres ordinaires. Mandats convertis par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lac.

ASSURANCES.

Crescent Insurance Company,
et co. 7 rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Compagnie contre compagnie mutuelle en 184 —désorganisée comme compagnie d'assurance en 1860.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A gagné pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurance annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des primes d'assurés.

W. R. LYMAN.....Président
J. H. OGLESBY.....Vice-Président
OMAR H. SIGUR.....Secrétaire

Directeurs
Joseph Bendix, Geo. W. Santell, U. Montossé, J. J. Bates, Lucien Dalsey, R. F. W. Buchman, Joseph Kahn, Jonas T. Reid, Chas. M. Whitney, J. H. Oglesby, W. R. Lyman, Charles R. Dolson, A. C. Coulon, Charles Newman, M. Gellis, Chas. A. Rice, D. R. Calder.

Voir aux agences dans le Louisiane.
Tampa, le Mississippi et l'Alabamas.
1déc1 27—1an

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NILLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TETES, Président
A. BERTHOLI, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BORET.
PIERRE POUTS, B. GALLY,
D. FATIO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, PELIS. BERERE,
JULES TUTES, W. O. C. CLAIBORNE JR.
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.

24 fév—1an

Factors and Traders
INSURANCE CO.,
49 & Rue Carondelet - 49
CAPITAL - - - $400,000

Edward A. Palfrey.....Président
E. H. Walmsley.....Vice-Président
T. F. Walker.....Secrétaire
Scott—Gaston

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en
Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NILLE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
379.....RUE DE CHARTRES.....379
21 avril—1an Près le Marché Français.

AVIS AUX CREANCIERS.

Scannell & Lafaye vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,935—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. O. Scannell, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
21 déc—4 8 jan

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage
Avec six terrains, rue Colisée.
Sixième District,
Succession de A. W. Badgi, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI, 23 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, le Premier District de la ville d'Orléans, sera vendu par le ministère du Commissaire de Police du Premier District, agissant au nom et pour le compte de la succession de J. A. Badgi, décédé intestat, savoir :

Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'île borné par les rues Coliseé, Chestnut, Lyon et Bordenave, désignés par les numéros de 12 à 17 inclusivement, lesquels sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit, savoir :

Le terrain No 12 mesure 27 pieds 6 pouces de façade à la rue Lyon, sur une profondeur de 150 pieds.

Les terrains 13 et 17 inclusivement, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade sur Coliseé, sur une profondeur de 100 pieds, le tout en lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant cinq ou six chambres, citerne, etc.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1888 en sus de son adjudication.

L'acte de vente perdevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23déc—1,8,15,22,28 jan.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Firemen's Insurance Company of New Orleans (Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans) vs. la succession de John Graver.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,832—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'habitant par les rues Champs-Elysées, Mercier, Marigny et Victoria, désignés comme lots Nos deux et trois et mesurant, au pied américain, ensemble quinze pieds : Le lot No deux mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de haut sur Champs-Elysées sur une profondeur, mesure parallèle, de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Et le lot No trois mesure trente-un pieds onze pouces et six lignes de haut à la rue Victoria, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Mise à chaque partie de la somme de $500.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil 4 ois Paroisse d'Orléans.
20déc—30 jan 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict, E. H. Perry, cohrgés, vs Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,515—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, (ci-devant la ville et la paroisse de Jefferson), désigné par le numéro cinq en somme quatre trente-quatre, borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, conformément à un plan dressé par Louis Burgi, le 6 février 1886, enregistré à son bureau sous le portefeuille Louis Ferrand, ancien notaire, en date du 6 déc. 1886; lequel terrain mesure trente pieds de façade sur la Camp, sur soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 déc—17 24, 31—jan 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Patrick Blaney vs John V. Sherlock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,081—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'habitant par les rues Tonti et Miro, faisant partie de la lot No 5, mesurant 24 pieds 4 pouces de façade sur la rue Tonti et 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16déc—16 23 30—jan 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. Sabin Carter vs la succession de N. Migliore et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22 693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Vingt cinq propriétés ensemble d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'habitant par les rues Champs-Elysées, Mercier, Marigny et Victoria, désignés comme lots Nos deux et trois et mesurant, au pied américain, ensemble quinze pieds : Le lot No deux mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de haut sur Champs-Elysées sur une profondeur, mesure parallèle, de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Et le lot No trois mesure trente-un pieds onze pouces et six lignes de haut à la rue Victoria, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Mise à chaque partie de la somme de cent cinquante pieds onze pouces sur le côté le plus rapproché de l'Esplanade, puis à un angle droit sur une ligne courant vers la Carondelet, soixante-trois pieds onze pouces et quatre lignes, puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement à la rue Carondelet, cent vingt-trois pieds quatre pouces jusqu'à la rue Carondelet, contenant d'où part le terrain.

Mise à chaque partie du terrain numéroté cinq et d'une partie des lots originaux numérotés six et huit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil 4 ois Paroisse d'Orléans.
14déc—14 21 28 jan 1 11 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joel McGinnis vs Juice A. Fleurat.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,548—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, (ci-devant la ville et la paroisse de Jefferson), désignés par le numéro cinq en somme quatre trente-quatre, borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, conformément à un plan dressé par Louis Burgi, le 6 février 1886, enregistré à son bureau sous le portefeuille Louis Ferrand, ancien notaire, en date du 6 déc. 1886; lequel terrain mesure trente pieds de façade sur la Camp, sur soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16déc—16 23 30—jan 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés ameliorées du Troisième District.

Succession de Charles Stiegler et de son épouse.

Maison-cottage en bois, à un étage.

No 376 rue St-Philippe, entre Miro et Tonti.

Cinq magasins en briques à trois étages.

Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue Peters (ci-devant Levée) coin Mandeville.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY—Albert Brignoni, encanteur, Bureau: 32 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 7 janvier 1888, à midi, succession de Charles Stiegler et de son épouse Mme Sophie Stiegler, née Hiepe. Nos 1° Une certaine lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 décembre 1887, et signé le 24 décembre 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 79, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Bienvenue, Claiborne et Gallvez, sur un plan dressé par L. Bringier, daté le 26 juillet 1850 et déposé à ce bureau de Louis Férand, ex-notaire, en cette ville, et formant le coin des rues Dumaine et Johnson, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Johnson et 30 pieds de large au fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Une mettée comptant et la balance à un an, remplacements par des billets hypothécaires sur les fonds vendus et hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, divisés en coupons non-formément aux intérêts des parties, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1888, au-dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, pour le remplissement de l'adjudication.

Acte de vente perdevant E. Comagnac, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
30déc—29 31 jan7 14 21 28

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Troisième District.

Rue Johnson, entre Esplanade et Kerlerec.

Succession de Gustave Patin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No. 22,045.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Freeman, crieur, bureau, 10 rue Carondelet—LUNDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. H. Pitchal, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en la 12 décembre 1887, dans la susdite affaire, la propriété de ville et après décrite, savoir :

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'habitant par les rues Johnson, Prieur, Roxpalanda et Kerlerec, mesurant 22 pieds 9 pouces de façade rue Johnson, sur 119 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est désigné par le No 20 sur un plan de F. M. Repouilly, sous voyer de la ville, en date du 2 octobre 1866 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage double en briques, désigné par le No 236 rue Johnson.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, et en fa prix d'adjudication; 20 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente perdevant Simeon Levy, notaire 134 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 21

PAR HOEY & O'CONNOR.

Cottage et vaste terrain dans la rue Washington,
Près du Bayou St Jean et de la rue de l'Esplanade,
A un long crédit.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan :

Quatre lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le second District, cité nord de la rue Washington entre le Bayou St Jean et Hagan Avenue, désignés par les Nos 1 à 4, mesurant chacun 40 pieds 10 pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de 118 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du côté, sur 67 pieds 10 pouces sur la limite. Le terrain est couvert d'ardoises, a 4 chambres et un vestibule dans le premier corps de bâtiment et 3 chambres dans le fond, avec toute dépendance, bagnoire, cuisine, etc., avec grilles fruitières autour. Elle est très confortable et dans le voisinage de trois lignes de bateaux des compagnies de la rue Dumaine et de la rue de l'Esplanade.

Conditions—Mettre en plus comptant, au choix de l'acquéreur, le reste à un an décroît avec 8 pour cent d'intérêt, le privilège du vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de garanties, ainsi qu'un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente avec frais de l'acquéreur perdevant Joseph Hoey, notaire.
24 déc—24 25, 31 jan 7 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifiques sites pour bâtir,
Nos 299 à 300 rue Magazine.
Occupés actuellement par des écuries, et
Résidence rue Clio.
Vente en partage, sur conditions libérales à crédit.

Hugh D. Brown vs. Mme A. O. Brown, tutrice, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,146.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 17 novembre 1887, et signé le 23 novembre 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après, à savoir :

1° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'habitant par les rues Magazine, Constance, Calliope et Clio, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4, contigus l'un à l'autre, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse à deux étages et trois rangées de bagnes et de cuisines à un étage, le tout construit récemment par les soins du "Ginger Manufacturing Co." et en bonne égalisée de 640 par mois.

2° Le bâtisse en bois à deux étages, No 107 rue Gaiennie ou Clio, dans le même lot que la propriété décrite ci-dessus et adjacente au fond à celle-ci, et qui est pour le présent occupée comme C et D, sur une esquisse par Jos Arpaïs, voyer, et mesure comme suit, à savoir :

Le lot C mesure 38 pieds de face sur la rue Gaiennie ou Clio, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Le lot D adjacent au fond, mesure 20 pieds 9 pouces 5 lignes à l'arrière du dit lot C, sur 16 pieds de profondeur—le tout mesure américaine—la bâtisse mesurant 57 pieds 1 pouce de profondeur, galeries devant et sur le côté, et analogue 8 chambres ou plus—est occupée par Mme Cronan, locataire au loyer de $30 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un, deux et trois ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, portant un intérêt de 7 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantie par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec les autres clauses et conditions de l'usage. Les billets seront subdivisés en coupons si on le désire. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera fait au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs perdevant Chas. O. Andry, notaire.
17déc—17 24 31—7 14 21 jan.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

Epiceries. Epiceries. Epiceries.

De fonds et de fantaisie, ameublement de salon, cheval de wagon, etc. Un coffre-fort à combinaison, contenu d'une buvette, boîte à bière, balance, poids, buggy, table bagatelle et compte courants, No 715 rue Carondelet, Coin Huitième.

J. H. Mather vs ses créanciers.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No. 22,694.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur, bureau: 716 rue Carondelet.—LUNDI, 2 janvier 1888, à dix heures du matin, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 décembre 1887, Dossier No 22,694, dans la susdite affaire, il sera vendu :

Tout le personnel de la dite épicerie, selon un inventaire enregistré en la bureau du greffier de Cour susnommée.

Conditions—Comptant avant livraison.
21 déc—21,28,31—janv 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Quatrième District.

Succession d'Adam Pioth, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 22,372.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet, LUNDI, 9 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 17 novembre 1887, et signé le 23 novembre 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après, à savoir :

1° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Pauline, Lesseps et Pelopidas, mesurant 40 pieds 4 pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de 80 pieds 1 pouce 6 lignes du côté de la rue Pelopidas, 40 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est désigné par le No 20 sur un plan de F. M. Repouilly, sous voyer de la ville, en date du 2 octobre 1866 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage double en briques, désigné par le No 236 rue Johnson.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, et en fa prix d'adjudication; 20 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente perdevant Simeon Levy, notaire 134 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés dans le Deuxième District.

Succession de Mme Théodore Fredenjac et al. vs. H. Auguste Nikoll et al.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division E—No 22,478.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau, No 74 rue Bienville.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Commercial Place et la rue Gravier, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 décembre 1887, et signé le 24 décembre 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 79, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Bienvenue, Claiborne et Galvez, sur un plan dressé par L. Bringier, daté le 26 juillet 1850 et déposé à ce bureau de Louis Férand, ex-notaire, en cette ville, et formant le coin des rues Dumaine et Johnson, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Johnson et 30 pieds de large